

Sonderdruck aus dem Gutenberg-Jahrbuch 1978

Érasme, les imprimeurs et les ›Colloques‹

La publication subreptice des ›Familiarium colloquiorum formulae‹ d'Érasme¹, en novembre 1518, n'est pas un fait isolé dans l'histoire de l'édition au XVI^e siècle. Le principe de la propriété littéraire n'étant pas encore reconnu, les imprimeurs s'arrogent, à cette époque, le droit de publier, sans consulter l'auteur, tout manuscrit dont ils parviennent à se procurer une copie². Les ›Familiarium colloquiorum formulae‹ ne sont d'ailleurs pas la seule œuvre d'Érasme publiée sans son autorisation: le ›De ratione studii‹, le ›De conscribendis epistolis‹³, la ›Paraphrasis in Elegantias Laurentii Vallae‹⁴ connurent un sort identique.

Érasme, il est vrai, ne prend pas grand soin de ses manuscrits: lors de son voyage à Ferrare en 1508, ne confie-t-il pas des ébauches du ›De ratione studii‹, du ›De copia‹ et des ›Antibarbari‹ à un ami de rencontre⁵? Le premier de ces ouvrages fut publié à l'insu de l'auteur quelques années plus tard, le deuxième faillit l'être lui aussi, tandis qu'une partie du troisième ne put jamais être retrouvée...

L'histoire des manuscrits parisiens de l'humaniste est différente. Le caractère même de ces œuvres de jeunesse – ›De conscribendis epistolis‹, ›Paraphrasis‹, ›Formulae‹ – explique peut-être leur publication non autorisée: elles ne furent pas composées, en effet, pour être publiées⁶ mais pour rendre service à des amis. Ceux-ci s'empressèrent sans doute d'emporter les précieuses notes écrites à leur intention ou dictées à la hâte, sans attendre que l'auteur ait pris le temps d'en faire une copie soignée⁷. Pendant plusieurs années, ces textes furent recopiés, annotés, jusqu'au jour où une personne bien intentionnée ou intéressée eut l'idée d'aller proposer à un imprimeur l'inédit d'Érasme en sa possession. C'est ce que fit Lambert de Hollogne (Hollonius) avec les ›Formulae‹.

L'initiative de ce jeune Liégeois fut d'ailleurs favorablement accueillie par les contemporains et elle le rendit célèbre: ›Si quelques esquisses de dialogues n'avaient pas été publiées grâce à son intervention, écrit l'humaniste Alard d'Amsterdam, nous n'aurions pas tant de formules de conversation‹⁸. Le chartreux Liévin Ammonius est du même avis: ›Est-ce que celui qui

livra pour la première fois au public les formules d'entretiens familiers ne poussa pas Érasme à les enrichir et à leur donner une suite?⁹«

Érasme, par contre, ne pouvait admettre que des brouillons, vieux de vingt ans et remplis de fautes, paraissent ainsi sans qu'il ait été consulté, sans qu'il ait eu la possibilité de les corriger: ›Il y a assez de fautes dans les ouvrages publiés par mes soins pour que je ne permette pas qu'un autre publie ce que je n'ai pas écrit ou ce que je n'ai pas corrigé¹⁰«. En voulut-il vraiment à Hollonius? C'est peu probable: ›Je ne tiens pas rigueur à Hollonius d'avoir essayé de gagner un peu d'argent«, déclare-t-il¹¹ dans sa lettre de désaveu du 1^{er} janvier 1519. Le véritable responsable à ses yeux était le précepteur Augustin Caminade, qui avait permis que les notes qui lui étaient destinées tombent entre des mains étrangères¹². Quant à l'imprimeur, Jean Froben, Érasme n'en parle pas. Sans doute ne tenait-il pas à indisposer celui-ci au moment où il mettait sous presse la seconde édition du ›Nouveau Testament‹¹³.

¹ Nous nous permettons de renvoyer le lecteur à la préface de l'édition critique des ›Colloques‹, dans: Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami (= ASD). T. I, 3. Amsterdam 1972.

² Henri-Jean Martin et Lucien Febvre: L'apparition du livre. 2^e éd. Paris 1971, p. 237, p. 307–347.

³ Voir ASD I, 2, p. 89–90; p. 157–173.

⁴ Voir ASD I, 4, p. 191–201; Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami. Rec. Percy Stafford Allen. T. 1–12. Oxonii 1906–1958 (= Allen, Opus). T. IX, p. 98–99 (n° 2416); t. VIII, p. 333–334 (n° 2260, l. 63–122); Idem olim accidit in Colloquiis (l. 122).

⁵ Voir ASD I, 1, p. 11; Allen, Opus, t. I, p. 121 (n° 30, n. 16); p. 488 (n° 244, l. 6 sv.).

⁶ Allen, Opus, t. XI, p. 287 (n° 3100, l. 6–17); t. V, p. 63 (n° 1284, l. 1–5).

⁷ Allen, Opus, t. V, p. 64 (n° 1284, l. 11–13); t. VIII, p. 333 (n° 2260, l. 77–78, 90–91).

⁸ Ces lignes sont extraites de la préface de la ›Paraphrasis Erasmi in libros Elegantiarum Laurentii Vallae‹, publiée à Cologne, en 1529, avec la complicité de Cornelius Crocus: voir f° A² v°.

⁹ Bibl. munic. de Besançon, Ms. 599, p. 79 (lettre du 12 novembre 1522 à Jean Lacteus).

¹⁰ Allen, Opus, t. II, p. 119–120 (n° 341, l. 34–36).

¹¹ ASD I, 3, p. 74, l. 44–45; Allen, Opus, t. III, p. 466 (n° 909, l. 54–55). Les deux hommes se connaissaient: voir Allen, Opus, t. III, p. 445–446 (n° 904).

¹² ASD I, 3, p. 74, l. 25–28; Allen, Opus, t. III, p. 465 (n° 909, l. 29–33). Voir Franz Bierlaire: Érasme et Augustin Vincent Caminade. Dans: Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance 30. 1968, p. 357–362.

¹³ Allen, Opus, t. III, p. 387 (n° 864, introd.).

Ce fut pourtant un autre imprimeur, le Louvaniste Thierry Martens, qui fut chargé d'imprimer, en mars 1519, la première version corrigée des ›Familiarium colloquiorum formulae‹¹⁴. Érasme voulut-il jouer un mauvais tour à Froben? Nous ne le pensons pas. Il tenait sans doute à surveiller personnellement l'impression et il trouva plus commode de s'adresser à un imprimeur de Louvain, où il séjournait à cette époque. Le volume publié par Martens dut cependant concurrencer sérieusement la réédition de l'*editio princeps* que Froben avait donnée un mois plus tôt¹⁵. Dès le mois de mai 1519, l'imprimeur bâlois publiait la nouvelle édition¹⁶ et il la remettait encore sous presse en octobre de la même année¹⁷. Cette dernière publication allait être rapidement démodée, puisque, peu de temps après, une seconde version revue par Érasme paraissait chez Thierry Martens¹⁸. Nous ignorons si Froben reproduisit cette seconde mouture.

Jean Froben et Thierry Martens ne furent pas les seuls éditeurs des ›Familiarium colloquiorum formulae‹. De novembre 1518 à mars 1522, trente imprimeurs au moins mirent sous presse cet ouvrage, dont nous conservons plus de cinquante éditions¹⁹. Durant ces quatre années, le petit livre parut au bas mot sept fois à Cologne, six fois à Anvers, cinq fois à Bâle et à Paris, quatre fois à Strasbourg, Leipzig et Mayence, trois fois à Vienne, deux fois à Louvain, Deventer, Londres, Erfurt et Augsburg, une fois à Cracovie, Venise, Lyon, Nuremberg et Copenhague²⁰.

L'édition bâloise de novembre 1518 et les deux rééditions revues par Érasme furent donc contrefaites dès leur parution. À l'époque, aucune législation n'interdit en effet à un éditeur de faire paraître un ouvrage déjà publié par un de ses concurrents²¹: il lui suffit d'acheter le volume ou d'attendre que quelque bonne âme vienne le lui proposer²². Froben ne se procura pas autrement la traduction érasmiennne du premier livre de l'*Institutio grammatica* de Théodore de Gaza: un typographe de Louvain accepta de lui céder l'édition faite par Thierry Martens, en échange d'un exemplaire du ›Nouveau Testament‹ d'Érasme. Beatus Rhenanus écrit que Froben a rendu là un service à l'humaniste, en évitant qu'un autre imprimeur ne se saisisse de l'affaire²³.

L'humaniste n'apprécie guère ces pratiques²⁴, bien qu'il ne se montre pas lui-même toujours très soucieux de ce que nous appelons le ›copyright‹. Ainsi, le 31 octobre 1517, il envoie une version remaniée de son ›Apologia ad J. Fabrum Stapulensem‹ sortie des presses de Thierry Martens deux mois auparavant²⁵ à l'imprimeur strasbourgeois Matthias Schürer, qui devra faire parvenir le volume à Froben, s'il ne veut pas se charger lui-même de la publication²⁶. Le 6 décembre

de la même année, l'humaniste adresse à Froben un exemplaire corrigé de sa ›Paraphrasis ad Romanos‹, publiée par Martens à la fin du mois de novembre. L'ouvrage paraîtra à Bâle en janvier 1518, bien qu'Érasme ait demandé à l'éditeur bâlois d'attendre quelque temps: » Il serait inconvenant que vous reproduisiez immédiatement ce que ce pauvre petit imprimeur a édité²⁷. «

L'humaniste joue double jeu: il utilise d'abord les services du *pauperculus* Thierry Martens, qui est son voisin, puis il s'adresse à un imprimeur plus important, lorsqu'il soupçonne que le livre publié à Louvain aura du succès²⁸. Il est plus que vraisemblable qu'il fit parvenir à Froben un exemplaire légèrement remanié de la première version corrigée des ›Formulae‹ publiée par Martens en mars 1519. La réédition bâloise de mai contient en effet une préface revue en plusieurs endroits et un supplément inédit, le ›Quis sit modus rependendae lectionis‹²⁹.

¹⁴ *Ferdinand van der Haeghen*: *Bibliotheca Belgica* (= B. B.), E. 419.

¹⁵ B. B., E. 407.

¹⁶ B. B., E. 420.

¹⁷ B. B., E. 835; *Herbert Mayow Adams*: *Catalogue of books printed on the Continent of Europe 1501–1600 in Cambridge Libraries*. T. I. Cambridge 1967, p. 396 (E n° 523).

¹⁸ B. B., E. 424.

¹⁹ Nous nous basons sur le fichier des éditions érasmiennes constitué par la Gemeentebibliotheek de Rotterdam. Nous remercions M. E. Van Gulik, conservateur honoraire, de nous avoir permis de consulter sa liste et ses descriptions bibliographiques des éditions des ›Colloques‹.

²⁰ Sur cette édition, voir *Lauritz Martin Nielsen*: *Dansk Bibliografi*. Copenhague 1919, p. 33, n° 62.

²¹ *Martin et Febvre*, op. cit., p. 338; *Annie Parent*: *Les métiers du livre à Paris au XVI^e siècle (1535–1560)*. Genève 1974, p. 116. Bel exemple dans *Henri Louis Baudrier*: *Bibliographie lyonnaise*. T. VIII, p. 149: ›Clement Marot, aux Lecteurs: A peine estoit la presente histoire hors de mes mains... que je ne scay quel auare libraire de Paris, qui la guettoyt au passage, la trouua, et lemporta tout ainsi qu'un loup affamé emporte une brebis: puis me la ua imprimer... et pis est ceulx de Poytiers, trompez sur lexemplaire des aultres, men ont fait autant... « (préface d'un ouvrage de Marot publié à Lyon, en 1541).

²² Voir, par exemple, *Allen*, *Opus*, t. II, p. 505 (n° 553, l. 4–6): ›Christianus ille tuus Miles [...], quem, quum ante duos annos rarus esset apud nos, typographo aedendum tradidi... « (Jérôme Emser à Érasme, Dresde, 15 mars 1517).

²³ *Allen*, *Opus*, t. II, p. 549–550 (n° 575, l. 1–5).

²⁴ Les relations d'Érasme avec ses imprimeurs mériteraient une étude approfondie. Le sujet a été abordé par *Ludwig K. Enthoven*: ›Über Druck und Vertrieb Erasmischer Werke. Dans: *Neue Jahrbücher*. 2. Serie, 28, 1911, fasc. 1, p. 33–59; *P. S. Allen*: ›Erasmus' relations with his printers. Dans: *Erasmus. Lectures and wayfaring sketches*. Oxford, 1934, p. 109–137; *Victor Scholderer*: ›Some notes on Erasmus and his printers. Dans: *Gutenberg-Jahrbuch* 1962, p. 195–197; *Willehad Paul Eckert*: ›Erasmus von Rotterdam. T. II. Köln 1967, p. 499–578. Ce dernier ouvrage ne contient malheureusement aucune note.

²⁵ *Allen*, *Opus*, t. III, p. 5 (n° 597, n. 32); p. 65 (n° 643, l. 15).

²⁶ *Allen*, *Opus*, t. III, p. 116 (n° 693, l. 5–9); p. 161 (n° 732, l. 29–31). Voir aussi t. II, p. 32 (n° 311, l. 14–24).

²⁷ *Allen*, *Opus*, t. III, p. 160–161 (n° 732, l. 15–24); p. 137 (n° 710, introd.).

²⁸ *Allen*, *Opus*, t. III, p. 160 (n° 732, l. 15–16): ›Paraphrasin eram missurus Basileam, libellum ut coniectabam vendibilem. «

²⁹ Voir B. B., E. 420.

Pour se protéger des contrefacteurs, » ces singes qui imitent absolument tout «³⁰, certains imprimeurs tentèrent, bien entendu, d'obtenir des privilèges leur accordant pour un temps le monopole de l'impression et de la vente des ouvrages édités par leurs soins. C'est ainsi que Froben obtint de l'empereur Maximilien et du pape Léon X un privilège de cinq ans pour les ›Hieronymi opera‹³¹ de 1516 et, la même année, un privilège de quatre ans pour la première édition du ›Nouveau Testament‹³². Le 14 février 1523, l'archiduc Ferdinand accorda même à l'imprimeur bâlois un privilège de deux ans pour tous les ouvrages sortis de ses presses³³. Érasme était intervenu personnellement en faveur de son éditeur: » Dès que Froben publie un nouvel ouvrage dont ses concurrents prévoient le succès, plaide-t-il³⁴, tout de suite, d'abord l'un, puis l'autre, après en avoir dérobé furtivement un exemplaire dans l'atelier bâlois, l'imprimeur et le vendent moins cher. Entretemps, Froben dépense des sommes importantes pour payer ses correcteurs et fréquemment il perd de l'argent à cause des invendus. On remédierait facilement à cette injustice, si un privilège impérial interdisait à quiconque d'imprimer dans les deux ans un ouvrage initialement édité par Froben ou une addition faite à un livre sorti de ses presses. «

Ce n'est pas sans raison qu'Érasme précise que le privilège doit aussi concerner les suppléments inédits de certains ouvrages, puisqu'il est sans cesse occupé à remanier le moindre de ses livres³⁵. Plusieurs d'entre eux se métamorphosent même au fil des éditions. C'est le cas des ›Adages‹³⁶. La première édition ne contient que 818 proverbes, celle qui paraît à Venise en 1508 en propose 3.260, la dernière édition publiée du vivant de l'auteur 4.150. A partir de mars 1522, c'est aussi le cas des ›Colloques‹. Érasme ne se contente pas de publier des ›Colloquia familiaria‹ qui n'ont qu'un lointain rapport avec les ›Familiarium colloquiorum formulae‹, il garde cette œuvre originale sur le métier pendant plus de dix ans, il l'enrichit presque chaque année de dialogues nouveaux et il ne lui donne sa forme définitive qu'en mars 1533. » Un ouvrage de ce genre peut être accru chaque fois qu'on le reprend, dit-il, c'est pourquoi j'y ai souvent fait des additions, pour faire plaisir aux studieux et à Jean Froben³⁷. «

L'atelier de Jean Froben³⁸ allait avoir, en effet, l'exclusivité des onze remaniements successifs apportés par Érasme à la première édition reconnue de ses ›Colloques‹, d'ailleurs dédiés au fils de l'imprimeur. Entre mars 1522 et mars 1533, douze éditions sortirent des presses de la firme bâloise: une seule d'entre elles³⁹, celle d'avril 1525, ne contient aucune pièce nouvelle. Érasme répondait à la demande du public et il permettait en même temps à son éditeur de lutter effi-

cacement contre la concurrence de ses innombrables contrefacteurs: chaque volume publié par Froben était en effet partiellement inédit.

Certains auteurs⁴⁰ ont cru que cette impressionnante série avait été interrompue par la mort de l'imprimeur⁴¹, puisqu'une édition imprimée à Cologne en 1528 contient un supplément inédit, qui ne paraîtra chez Froben qu'en mars 1529. Henry de Vocht a cependant démontré que ce volume dû à l'imprimeur Cervicorn n'est qu'un habile montage des colloques connus en 1528 et de ceux publiés à Bâle en mars de l'année suivante, avec la mention *quae nunc nova prodeunt*⁴². L'interruption des signatures au bas des pages contenant les colloques nouveaux, l'absence de ces derniers dans l'index alphabétique, le silence d'Érasme à leur sujet dans le ›De utilitate Colloquiorum‹, l'oubli des

³⁰ La formule est de Matthias Schürer: *Allen*, Opus, t. II, p. 160 (n° 369, l. 6-7).

³¹ Voir *Allen*, Opus, t. III, p. 256-257 (n° 802, l. 8-11). Le texte du privilège est imprimé au verso de la page de titre du tome premier de l'ouvrage.

³² Voir *Allen*, Opus, t. V, p. 202 (n° 1341, n. 10).

³³ Sur ce privilège, voir *Allen*, Opus, t. V, p. 201-202 (n° 1341, l. 2-26); p. 232 (n° 1344, l. 110 sv.); p. 268 (n° 1353, l. 227 sv.). Seule l'édition des ›Colloques‹ de février 1526 porte la mention ›Cum gratia et privilegio Caesareo‹: voir ASDI, 3, p. 452. La même formule est imprimée au bas de la page de titre du premier volume de ›Hyperaspistes‹ (1526) et de l'éditio princeps du ›De civilitate morum puerilium libellus‹ (1530). En 1531, Beatus Rhenanus réussit sans doute à obtenir un autre privilège ›de non imitanda Frobeniana edicione‹: voir *Adalbert Horawitz et Karl Hartfelder* [Hrsg.]: *Briefwechsel des Beatus Rhenanus*. (Nachdr. der Ausgabe Leipzig 1886.) Nieuwkoop 1966, p. 397, n° 278 (Beatus Arnobaldus à Beatus Rhenanus, 6 juin 1531). Sur la page de titre de l'éditio princeps du ›De sacienda Ecclesiae concordia‹ (1533), on peut lire en effet: ›Cum gratia et privilegio Caesareo ad sex annos. «

³⁴ *Allen*, Opus, t. V, p. 202 (n° 1341, l. 5-12).

³⁵ Érasme s'en explique dans son ›Catalogus lucubrationum‹: *Allen*, Opus, t. I, p. 1, l. 1-4; p. 37, l. 17 à p. 38, l. 11.

³⁶ *Allen*, Opus, t. II, p. 47 (n° 322, l. 21-22): ›Eduntur Adagiorum Chilia des sic emendatae, sic locupletatae, ut novum opus videri possit‹; t. VI, p. 247 (n° 1659, l. 1): ›hujus operis toties renascentis‹. Voir *Margaret Mann Phillips*: *The Adages of Erasmus*. Cambridge 1964.

³⁷ *Allen*, Opus, t. I, p. 9, l. 27-30. Les auteurs de colloques scolaires sont coutumiers du fait. Ainsi Christophe Hegendorff publia successivement douze, dix-huit et vingt et un dialogues. Voir *Franz Bierlaire*: *Les Dialogi pueriles de Christoph Hegendorff*. Dans: *Acta conventus neo-latini Turorensis* (sous presse).

³⁸ Sur les relations entre Érasme et Froben, voir *E. Bloch*: *Erasmus and the Froben Press: the making of an editor*. Dans: *The Library Quarterly* 35, 1965, p. 109-120; *O. Bettman*: *Erasmus and Froben, his publisher*. Dans: *The Publishers' Weekly*. T. 130, n° 23, 5 décembre 1936, p. 2224-2228; *D. M. Dunlop*: *Erasmus and Froben*. Dans: *Notes and Queries* 192, 1947, p. 359-360; *E. Hilgert*: *Johann Froben and the Basel University Scholars*. Dans: *The Library Quarterly* 41, 1971, p. 141-169.

³⁹ B. B., E. 456.

⁴⁰ *P. Smith*: *A key to the Colloquies of Erasmus*. Cambridge (Mass.) 1927, p. 44; *Elsbeth Gutmann*: *Die Colloquia familiaria des Erasmus von Rotterdam*. Basel & Stuttgart 1968, p. 94.

⁴¹ Au mois d'octobre 1527: voir *Dunlop*: art. cit., p. 359-360; *Allen*, Opus, t. VIII, p. 157 (n° 2157, n. 487).

⁴² B. B., E. 471 et E. 473. Voir *Henri de Vocht*: *The earliest English translations of Erasmus' Colloquia*. Louvain 1928, p. XII, n. 4; ASDI, 3, p. 13, n. 58. Le seul exemplaire connu de l'édition de Cologne est conservé à la Bibliothèque de l'Université de Gand.

scolies les concernant prouvent, en effet, que Cervicorn ajouta astucieusement ces colloques aux exemplaires invendus de son édition de 1528, au lieu de tirer une nouvelle édition⁴³. Peut-être avait-il réussi à se procurer frauduleusement le supplément, peu de temps avant la sortie de l'édition bâloise. Les vols de manuscrits ou d'épreuves ne sont pas rares à cette époque: à la fin de l'année 1528 ou au début de l'année 1529, un texte d'Érasme fut d'ailleurs dérobé chez Froben et faillit être imprimé subrepticement à Cologne⁴⁴. Il n'est pas impossible que les deux affaires soient liées. Seule la découverte d'un exemplaire incomplet de l'édition de Cologne constituerait toutefois une preuve irréfutable de la fraude de Cervicorn. Néanmoins, on ne voit pas pourquoi Érasme aurait sollicité cet imprimeur pour les ›Colloques‹, alors qu'il faisait confiance aux successeurs de Froben pour tous ses autres ouvrages: ›Ciceronianus‹, ›De pronuntiatione‹, ›Apologia ad monachos quosdam Hispanos‹, ›Enarratio in Psalmum lxxxv‹, ›Adagia‹, pour ne citer que les principaux⁴⁵.

La conduite de Cervicorn ne doit pas nous étonner. » L'opinion des mortels à ton égard est telle, écrit Josse Bade à Érasme, que, lorsque tu annonces la révision d'un de tes ouvrages, ils méprisent l'édition antérieure, même si finalement tu ne l'enrichis d'aucune addition⁴⁶. « On comprend dès lors que les imprimeurs, plutôt que de risquer de garder sur les bras un trop grand nombre d'invendus, préfèrent imprimer un cahier supplémentaire qu'ils insèrent dans leur précédente édition. L'humaniste n'ignore rien de cette pratique: *Mitto primum librum Theodori castigatum et secundum versum*, écrit-il à Froben, *si multos adhuc habes primae additionis, adde chartulam in qua notes errata, et adiunge secundum*⁴⁷.

Ces éditions hétérogènes sont souvent fort imparfaites. Imprimées très rapidement, à peine corrigées, elles conservent une table alphabétique incomplète et des scolies inachevées. La plupart du temps, les imprimeurs n'essaient même pas de camoufler leur astuce en introduisant le supplément entre les dialogues anciens et l'index, comme l'a fait Cervicorn: ils le placent tout simplement à la fin du volume⁴⁸. Certains d'entre eux prennent toutefois la peine de prévenir le lecteur. Ainsi l'imprimeur polonais Jérôme Vietor, qui nous a laissé une édition⁴⁹ datée du mois de mai 1527, mais où nous trouvons curieusement des dialogues composés après cette date, fait précéder le supplément de cette petite préface: » Attentif à ton manque de moyens financiers et à tes soucis d'économie, je t'offre, cher lecteur, des dialogues récemment composés par l'auteur que d'autres imprimeurs n'hésitent pas à imprimer séparément, et je ne craindrai pas d'y ajouter les dialo-

gues éventuels qu'Érasme pourrait encore écrire. « Quoi qu'il dise, Vietor publia lui aussi séparément le supplément auquel il fait allusion. Nous en avons retrouvé un exemplaire à la bibliothèque de Cambridge⁵⁰. Les deux premiers dialogues de ce supplément avaient même fait l'objet d'une autre édition spéciale, elle aussi conservée⁵¹.

Les confrères de Froben luttent par tous les moyens contre l'exclusivité dont profite celui-ci. Les éditions bâloises sont contrefaites dans le mois qui suit leur publication: le volume qui sort des presses de Froben en septembre 1522 est publié à Strasbourg et à Cologne en octobre de la même année⁵²; celui de mars 1524 paraît déjà à Anvers⁵³ en avril 1524; celui de septembre 1524 est reproduit par Michel Hillen dès le mois suivant⁵⁴. S'ils viennent eux-mêmes de publier les ›Colloques‹ au moment où Froben sort une nouvelle édition, les concurrents de la firme bâloise n'hésitent pas à mettre en circulation des éditions composites, afin de pouvoir malgré tout écouler leur stock. Il arrive toutefois qu'il ne leur soit plus possible de compléter la dernière édition sortie de leurs presses. L'Anversois Michel Hillen connut cette mésaventure en 1529. Il venait d'imprimer les ›Colloques‹, lorsqu'il apprit la sortie chez Froben d'une édition augmentée. La vente de sa propre

⁴³ Deux témoignages contemporains de l'édition bâloise de mars 1529 corroborent la thèse de Henry de Vocht: 1°) Le 23 mars 1529, Félix Rex écrit à Érasme qu'il a remis de sa part à Jean Vlatten les ›Colloquia aucta cum Ciceroniano aucto et recognito‹, c'est-à-dire le volume publié par Froben en mars 1529 (Allen, Opus, t. VIII, p. 100–101, n° 2130, l. 34–35). – 2°) A la fin du mois de mars 1529, Boniface Amerbach écrit à Ulrich Zasius: ›Ioanni Ulricho filio tuo Colloquiorum librum missurus fueram nuper auctum et recognitum, nisi Dominum Petrum gravare noluissem‹ (Alfred Hartmann: Die Amerbachkorrespondenz. T. 3. Basel 1947, p. 413, n° 1344, l. 4–7). Signalons enfin que Michel Hillen publie un ›Auctarium‹ en juillet 1529, à l'intention de ceux » qui priores tantum habent dialogos, iam pridem ante annum XXIX aeditos‹: voir B. B., E. 474.

⁴⁴ Allen, Opus, t. VII, p. 349 (n° 1967, l. 35–44). Peut-être le coupable est-il Cervicorn, spécialiste des éditions subreptices: voir Allen, Opus, t. III, p. 256 (n° 802, l. 8 sv.).

⁴⁵ Allen, Opus, n° 1948, 1949, 1967, 2017, 2022 et n° 1309, intr.

⁴⁶ Allen, Opus, t. II, p. 351 (n° 472, l. 4–6).

⁴⁷ Allen, Opus, t. III, p. 53 (n° 629, l. 1–3).

⁴⁸ B. B., E. 480.

⁴⁹ B. B., E. 467.

⁵⁰ Adams: op. cit., T. I, p. 396 (E n° 529). Nous remercions M. B. Jenkins de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge de nous avoir fait parvenir une photocopie de la page de titre de cette édition, où l'on peut lire: ›Hieronymus Vietor candido lectori Salutem. Dialogos proxime ab autore emissos, separatim ab aliis excusos, tibi damus, optime lector, tenuitati aut parsimoniae tuae consulentes. Haud gravate etiam addituri, si quid praeterea dialogorum Erasmus pepererit.‹

⁵¹ B. B., E. 693. La plaquette contient la préface suivante: ›Hieronymus Vietor Candido Lectori Salutem. Dialogos duos sane perquam iocundos nuper ab Autore Eras. Roter. postremis adiectos, dabit hic Libellus, Quos, ne aliquis sumptu novo gravetur, seorsim praelo nostro excepimus, ut commode prioribus quisque exiguo aere adiungere posset. Vale.‹

⁵² B. B., E. 445 et E. 446.

⁵³ B. B., E. 452.

⁵⁴ Wouter Nijhoff – Maria Elizabeth Kronenberg: Nederlandsche Bibliographie van 1500 tot 1540. Vol. 1–8. 's Gravenhage 1923–1971, n° 2875.

production était commencée, il était trop tard pour insérer le supplément dans le volume. Pour ne pas léser ses clients, Hillen résolut d'imprimer séparément les nouveaux dialogues et de vendre cet ›Auctarium‹ à bas prix⁵⁵. Il publia d'ailleurs de tels suppléments à plusieurs reprises⁵⁶, imité en cela par certains de ses collègues⁵⁷, généralement de petits imprimeurs qui n'osaient sans doute pas assumer les frais d'une édition intégrale et dont la clientèle n'avait vraisemblablement pas les moyens de s'offrir chaque année une édition complète des ›Colloques‹.

Froben, on le voit, profite peu de temps de l'exclusivité qu'Érasme lui réserve et l'on comprend que l'imprimeur ait presque uniquement publié des éditions augmentées. En agissant autrement, il aurait trop souffert de la concurrence de ses contrefacteurs, qui n'hésitaient pas, pour allécher les lecteurs, à reproduire textuellement la page de titre de l'édition originale, où figurait la mention *adiectis colloquiis antehac non excusis*⁵⁸. Les concurrents de Froben avaient en outre la possibilité de vendre leur production moins cher⁵⁹, soit en exécutant un volume de moindre qualité⁶⁰, soit en réduisant les marges bénéficiaires, soit en évitant les frais de mise en page, dans le cas d'une réimpression » page à page ». En outre, ils n'étaient pas tenus de rémunérer l'auteur⁶¹.

Les droits d'auteur, en effet, n'existent pas au XVI^e siècle⁶², du moins pas tels que nous les connaissons. Ce n'est pas l'immense diffusion de ses ouvrages – et en particulier de ses ›Colloques‹ – qui rapporte quelque argent à Érasme, mais bien la dédicace d'exemplaires richement reliés à d'importants personnages, qui ne manquent pas de lui faire parvenir une gratification⁶³. Bien qu'il s'en défende⁶⁴, l'humaniste vit donc en partie de sa plume⁶⁵. D'ailleurs, s'il n'est pas intéressé à la vente de ses ouvrages, il reçoit parfois de l'argent de certains imprimeurs, lorsqu'il leur remet un manuscrit ou une version remaniée d'un ouvrage connu: » Pour les ›Adages‹, lui écrit Josse Bade le 19 mai 1512, nous nous sommes arrêtés à 15 florins; tu en as reçu 10; je t'en paierai 5 et 3 pour l'original. Pour la révision des lettres de Jérôme, je te donnerai volontiers 15 autres florins et autant pour ce que tu m'as envoyé à présent. Aïe, diras-tu, quel prix minime! Je ne pourrai, je l'avoue, te donner la rétribution que méritent ton intelligence, ton travail, ton savoir et tes fatigues [...]. Je ne voudrais pas, pour un gain minime, encourir le plus vilain des reproches, celui d'être un homme ingrat; mes rivaux toutefois ne me laissent pas la possibilité d'acheter cher alors qu'ils préparent déjà leurs presses afin d'y remettre ce que j'aurai imprimé⁶⁶... ». Froben utilise lui aussi ce mode de rétribution. Lorsqu'il apprend qu'Érasme prépare une nouvelle édition du

›Nouveau Testament‹, il s'empresse de lui faire savoir qu'il donnera autant que n'importe quel autre imprimeur⁶⁷. L'humaniste, d'ailleurs, aime que son éditeur estime avec précision chaque manuscrit, afin que les deux parties se sentent plus libres après la conclusion de la convention⁶⁸. Auteur et éditeur s'accordent donc avant chaque édition et non pour une période bien précise: » Le seul contrat qui me lie à Froben, dit Érasme, est une amitié libre et réciproque⁶⁹. « Les deux amis y trouvent certainement de nombreux avantages. Froben, qui, dès le premier séjour de l'humaniste à Bâle, se déclarait prêt à tous les sacrifices pour pouvoir continuer à collaborer avec lui⁷⁰, était d'ailleurs jaloux par tous ses confrères⁷¹. Quant à Érasme, il pouvait non seulement recevoir d'un imprimeur qui dépendait totalement de lui⁷² un plus grand nombre d'exemplaires à dédicacer⁷³, mais même obtenir de lui qu'il cesse de publier les ouvrages de Luther⁷⁴.

⁵⁵ B. B., E. 474.

⁵⁶ *Nijhoff-Kronenberg*: op. cit., n° 2877, 2878, 4335.

⁵⁷ Voir notamment B. B., E. 484, E. 481, E. 476.

⁵⁸ Voir B. B., E. 469 et E. 470.

⁵⁹ *Allen*, Opus, t. V, p. 102 (n° 1341, l. 5–10).

⁶⁰ *Allen*, Opus, t. I, p. 515 (n° 263, l. 24–25).

⁶¹ *Martin et Febvre*: op. cit., p. 339.

⁶² *L. R. Patterson*: Copyright and Author's Rights: A look at history. Dans: *Harvard Library Bulletin* 16. 1968, p. 370–384; *Martin et Febvre*: op. cit., p. 233–242.

⁶³ *J. Hoyoux*: Les moyens d'existence d'Érasme. Dans: *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 5. 1944, p. 7–59.

⁶⁴ Notamment dans son ›Catalogus lucubrationum‹: *Allen*, Opus, t. I, p. 42, l. 15 à p. 45, l. 6. Voir aussi *Allen*, Opus, t. V, p. 481 (n° 1459, l. 51–52).

⁶⁵ Voir *G. Lawarrée*: Érasme et l'argent, mémoire de licence dactylographié. Liège 1973, spécialement p. 164–193; ›Érasme, l'imprimerie et les imprimeurs‹; *F. Husner*: Vom Autorenhonorar bei Reformatoren und Humanisten im 16. Jhd. Dans: *Theologische Zeitschrift* 1. 1945, p. 16 sv.

⁶⁶ *Allen*, Opus, t. I, p. 514 et p. 516 (n° 263, l. 36–41; 5–7).

⁶⁷ *Allen*, Opus, t. II, p. 63 (n° 328, l. 36–37); voir aussi t. II, p. 353 (n° 473, l. 30–32).

⁶⁸ *Allen*, Opus, t. II, p. 349 (n° 469, l. 17–20); p. 353 (n° 473, l. 30–32); t. III, p. 250 (n° 795, l. 6–8); p. 160 (n° 732, l. 1–4); p. 162 (n° 733, l. 3–6).

⁶⁹ *Allen*, Opus, t. I, p. 45, l. 8–41. Voir aussi t. V, p. 253 (n° 1349, l. 5): ›Nec cum Frobenio nec cum ullo typographorum foedus habeo‹; t. VII, p. 502 (n° 2053, l. 16–17): ›Ego propemodum gratis meam operam impendo, alioqui non sumpturus tantum laboris pro bis mille florenis.‹ Mademoiselle *G. Lawarrée* (Érasme et l'argent, p. 190) s'étonne que certains auteurs (notamment *E. Bloch*, art. cit., p. 110) déclarent qu'Érasme recevait un salaire annuel de 200 florins et un important pourcentage sur la vente des livres. Ces auteurs se basent, nous semble-t-il, sur une accusation portée contre l'humaniste par O. Brunfels (voir *Allen*, Opus, t. V, p. 481 [= n° 1459, l. 47–54 et n. 53]: ›Quanto fastu te nunc fovet Basileae Frobenius vix ducentorum aureorum sumptu.‹

⁷⁰ *Allen*, Opus, t. II, p. 559 (n° 582, l. 14–18).

⁷¹ *Allen*, Opus, t. V, p. 438 (n° 1437, l. 222–223); p. 496 (n° 1466, l. 55–56).

⁷² *Allen*, Opus, t. V, p. 438 (n° 1437, l. 222–223); t. VIII, p. 157 (n° 2157, l. 486 sv.); p. 415 (n° 2305, n. 17); p. 448 (n° 2328, l. 12–13). Voir aussi *Ernst Staehelin* [Hrsg.]: Briefe und Akten zum Leben Oekolampads. T. II. Leipzig 1927, p. 191 (n° 581): ›Frobenii officina, quae peculiariter Erasmo est consecrata (M. Bertschi à J. Vadian, Bâle, 26 mai 1528).

⁷³ *Allen*, Opus, t. VI, p. 23 (n° 1547, l. 16–18): ›Frobenius libentius dat libros quam pecuniam.‹

⁷⁴ Voir *Allen*, Opus, t. IV, p. 100 (n° 1033, l. 47); t. IV, p. 345 (n° 1143, l. 20–22); t. VI, p. 202 (n° 1634, l. 52–53).

Nous ignorons si Froben achetait à Érasme les nouveaux dialogues publiés presque chaque année ou si chaque supplément était en quelque sorte le cadeau annuel offert par l'humaniste à l'éditeur⁷⁵ et à son fils⁷⁶. L'ouvrage dédié à Erasmus Froben représentait en effet une excellente affaire pour le père: » Le petit livre que je t'ai dédié a dépassé notre attente, écrit l'humaniste à son filleul le 1^{er} août 1524, il est tellement goûté, il s'enlève si vite, la jeunesse studieuse se plaît tant à le lire, que ton père a été obligé de le réimprimer souvent et que j'ai dû à diverses reprises l'enrichir de nouveaux suppléments⁷⁷. « Les » Colloques « sont un livre que l'on s'arrache: » Tu me croiras à peine, déclare encore Érasme⁷⁸, si je te dis que même propagé à des milliers d'exemplaires cet ouvrage ne parvient pas à combler l'appétit des lecteurs⁷⁹. «

Érasme est un auteur à succès⁸⁰: » Les imprimeurs disent que l'on peut difficilement trouver un auteur qui se vende mieux que moi. Je pourrais croire qu'ils me flattent, s'ils ne me réclamaient sans cesse quelque texte ou, à tout le moins, une petite préface⁸¹. « Auteur à succès, certes, mais aussi » auteur à scandale «: le caractère enjoué, la satire mordante de certains colloques augmente encore l'engouement du public pour un ouvrage qui, constate justement l'auteur, » rapporte beaucoup d'argent aux imprimeurs, parce qu'il déchaîne les passions «⁸².

On peut se demander quel était le tirage moyen d'une édition des » Colloques «. Nous ne possédons qu'un seul chiffre, donné par Érasme lui-même: » Un certain Colines, rapporte-t-il, avait imprimé à ce que l'on me dit environ 24.000 exemplaires des » Colloques « en format de poche mais assez présentable. Il l'avait fait non dans mon intérêt mais par appât du gain. Que dire d'autre? Les » Colloques « étaient entre toutes les mains. Je ne sais quelle rumeur, peut-être répandue à dessein par un imprimeur, avait précédé cette édition: on disait que l'ouvrage allait être interdit. Ce bruit accrût l'avidité des lecteurs⁸³. «

Comparé avec la moyenne des tirages, qui oscille au début du XVI^e siècle entre 1.000 et 1.500 exemplaires⁸⁴, ce chiffre est invraisemblable. Certes, la rumeur d'une condamnation imminente dut, s'il en était besoin, augmenter le nombre des lecteurs. Mais un seul imprimeur osa-t-il pour autant inonder le marché? Nous ne le pensons pas: le risque était, nous semble-t-il, trop grand. Tout éditeur de l'époque, ne l'oublions pas, est perpétuellement menacé de voir sa production concurrencée par une édition nouvelle que Froben publierait à Bâle. On ne peut nier toutefois que les » Colloques « connurent une immense diffusion. Plus de soixante dix éditions reconnues de l'ouvrage parurent du vivant d'Érasme, sans compter les recueils de collo-

ques choisis et les nombreuses traductions partielles. Cette diffusion est le résultat de tirages fréquemment répétés, exécutés aux quatre coins de l'Europe occidentale, et non de tirages isolés, même aussi élevés que celui auquel Érasme fait allusion.

Certes, Érasme est, comme Luther⁸⁵, un habitué des gros tirages⁸⁶. Toutefois, si les chiffres que nous possédons dépassent souvent la moyenne de l'époque, ils sont bien loin d'atteindre celui cité plus haut. L'édition de l'Éloge de la Folie « qui paraît à Bâle en mars 1515 est tirée à 1.800 exemplaires, dont 1.200 seront vendus en un mois⁸⁷. L'éditio princeps du » Nouveau Testament « est tirée en 1516 à 1.200 exemplaires; Froben en vend 800 en deux ans et, en 1519, il n'hésite pas à tirer la seconde édition à 2.000 exemplaires⁸⁸. Quelques

⁷⁵ Allen, Opus, t.I, p.9, l.29-30: » Itaque in gratiam ... Ioannis Frobenii frequenter iam auctarium adiecimus «; » Purgatio adversus epistolam non sobriam Martini Lutheri, LBX, 1555 F: » Colloquia ... prodierunt. Quibus adieci quaedam in gratiam typographi ... «

⁷⁶ Allen, Opus, t.VIII, p.295 (n° 2229, l.3-5); t.III, p.57 (n° 635, n.20).

⁷⁷ Allen, Opus, t.V, p.510 (n° 1476, l.1-5).

⁷⁸ Allen, Opus, t.V, p.414 (n° 1427, l.72-76). Voir aussi Allen, Opus t.I, p.9, l.21: » et hoc nugamentum miro applausu exceptum est «; » De utilitate Colloquiorum «, ASDI, 3, p.741, l.8-9.

⁷⁹ Voir aussi Cornelius Crocius: Colloquiorum puerilium formulae. Coloniae: J.Gymnich, 1534, f° C⁶ v°: » LICITATOR. Non habes venales Colloquiorum formulas Erasmi ac Terentianas Comoedias? - BIBLIOPOLA. Non habeo profecto in praesentia, nam iam pridem vendidi. «

⁸⁰ Voir notamment Allen, Opus, t.I, p.515 (n° 263, l.26-27); t.II, p.159 (n° 369, l.1-3); p.242 (n° 412, l.24-25); p.257 (n° 423, l.6-7); t.III, p.255 (n° 801, l.17-20); t.IV, p.190 (n° 1066, l.83-87); t.VI, p.414 (n° 1752, l.18-20); » Apologia adversus rhapsodias ... Alberti Pii, LBIX, col.1136 D.

⁸¹ Allen, Opus, t.X, p.207 (n° 2798, l.37-39). Érasme cède bon gré malgré aux sollicitations des imprimeurs: voir Allen, Opus, t.X, p.61 (n° 2686, l.10sv); p.73-75 (n° 2695); t.V, p.46 (n° 1274, l.20-22).

⁸² Allen, Opus, t.X, p.124 (n° 2735, l.31-33). C'est aussi le cas du » Ciceronianus «: » Libellus de Pronunciatione non a perinde multis legitur, atque hoc ipso nomine felicior; nam Ciceronianus qui rapitur ab omnibus multis stomachum movit Lutetiae « (Allen, Opus, t.VII, p.499, n° 2050, l.3-6).

⁸³ Allen, Opus, t.VIII, p.93 (n° 2126, l.139-145). Cette édition parisienne due à Simon de Colines reste introuvable.

⁸⁴ Martin et Febvre: op.cit., p.310.

⁸⁵ Will Grayburn Moore: La Réforme allemande et la littérature française. Recherches sur la notoriété de Luther en France. Strasbourg 1930, p.24. Voir aussi Allen, Opus, t.V, p.612 (n° 1531, l.29sv.); [...] vix quicquam vendibile est praeter Lutherana ac Antilutherana. Mea tamen adhuc satis favorabilia sunt ... «; t.VI, p.271 (n° 1670, l.69-70); » Ille libris iam nunc in duodecim milia exemplariorum propagatis ... « (Érasme au duc Jean de Saxe, à propos du » De servo arbitrio « de Luther, Bâle, 2 mars 1526); Beresford James Kidd: Documents illustrative of the Continental Reformation. Oxford 1911, p.52: » Exemplaria nostra nos usque ad decem vendidimus omnia, haud feliciorum venditionem in aliquo libro sumus nunquam experti « (Froben à M.Luther, Bâle, 14 février 1519).

⁸⁶ Dans son premier testament Érasme ne précise-t-il pas que ses » Omnia opera « ne devront pas être tirés à moins de 1500 exemplaires? Voir Allen, Opus, t.VI, p.505, l.77-78: » Nolim enim pauciora mille quingentis. « Voir aussi Allen, Opus, t.VII, p.348-349 (n° 1967, l.27-29); » typographorum operam ..., quorum ars citius nobis reddit exemplariorum duo milia quam amanuensium industria duo « (Érasme à Alfonso Manrique).

⁸⁷ Allen, Opus, t.II, p.64 (n° 328, l.47-48).

⁸⁸ Apologia qua respondet investivis Ed. Lei. Ed. Wallace Klippert Ferguson (= Erasmi Opuscula, p.238-239, l.63-65 [= LBIX, col.280 D-E]); Allen, Opus, t.III, p.255 (n° 801, n.13).

ouvrages atteignent des tirages plus élevés: la ›Spongia‹, dont 3.000 exemplaires sont livrés au public en septembre 1523 et 3.000 encore un mois plus tard⁸⁹; la ›Paraphrase des Actes des Apôtres‹, dont Froben lance sur le marché 6.000 exemplaires, 3.000 *in maiusculis literis* et 3.000 *in minusculis*⁹⁰. Quant à la dernière œuvre d'Érasme et peut-être la plus difficile, l'›Ecclesiastes‹, elle est tirée à 2.000 exemplaires⁹¹. Tous ces chiffres nous font penser que les ›Colloques‹ devaient être tirés à plusieurs milliers d'exemplaires⁹², que Froben, et sans doute ses concurrents, parvenaient à écouler en un an, parfois plus rapidement, si l'on en juge par la fréquence des rééditions. À la foire de Francfort, d'ailleurs, certains livres d'Érasme sont épuisés en quelques heures⁹³.

On sait en effet que les foires sont, au XVI^e siècle, les grands centres de distribution et de vente des livres. Les plus célèbres foires du continent sont, à l'époque d'Érasme, celles de Francfort⁹⁴ et de Lyon⁹⁵. Les ouvrages de l'humaniste se vendent bien entendu à Lyon, mais c'est à Francfort que Froben emporte sa production au printemps et à l'automne de chaque année. Ce n'est pas par hasard que les ouvrages importants d'Érasme paraissent soit en février ou en mars, soit en septembre de chaque année: le rythme des publications de la firme bâloise est réglé sur celui des foires allemandes⁹⁶. Les ›Colloques‹ n'échappent pas à cette règle. Deux fois seulement entre 1522 et 1536, Froben publiera une édition en dehors de la période des foires. La première fois en avril 1525⁹⁷; cette année-là, Érasme ne composa aucun dialogue nouveau; la seconde fois en juin 1526⁹⁸; Érasme tenait à faire paraître son ›De utilitate Colloquiorum‹, car il craignait que la vente des ›Colloques‹ ne soit interdite en Angleterre⁹⁹.

Les semaines qui précèdent le départ des bateaux de Bâle pour Francfort sont des périodes d'intense activité dans l'atelier de Froben¹⁰⁰: les presses tournent alors à plein rendement et il arrive qu'Érasme ne quitte pas l'imprimerie, achevant sur le marbre une œuvre dont les premiers cahiers sont déjà sous presse¹⁰¹. Certains colloques paraissent avoir été composés dans ces conditions, notamment la première édition du ›Conuiuium religiosum‹¹⁰². Alors qu'Érasme se proposait d'y faire le récit d'un ›banquet religieux‹, il n'a eu que le temps d'en décrire les préparatifs et de donner la parole à deux personnages parmi les cinq annoncés. Le volume entier, d'ailleurs, semble avoir été bâclé; les fautes typographiques y sont nombreuses, ainsi que les erreurs dans la distribution des personnages de certains dialogues¹⁰³. Manifestement, l'ouvrage a été écrit et imprimé à la hâte et les épreuves n'ont pu être corrigées avec toute l'attention requise. C'est le cas de la plupart des ouvrages d'Érasme: *omnia fere nostra*

praecipitavimus veriusquam aedidimus, confesse-t-il, *adeo ut frequenter ne in horam quidem presserimus quod erat in manibus, nonnunquam et madidas etiamnum atramento chartas typographis tradentes*¹⁰⁴. L'humaniste peut cependant remédier facilement aux inconvénients de cette précipitation, puisque le moindre de ses livres est remis sous presse de multiples fois¹⁰⁵. Les ›Colloques‹ s'améliorent ainsi au fil des rééditions: les erreurs dans la distribution des personnages disparaissent peu à peu, les fautes typographiques diminuent, la mise en page est plus soignée, les répétitions sont éliminées, des titres courants font leur apparition¹⁰⁶.

On comprend la fébrilité mêlée d'appréhension qui s'empare des auteurs et surtout des éditeurs à l'époque des foires. C'est à qui apportera à Francfort l'inédit¹⁰⁷

⁸⁹ Allen, Opus, t.V, p.349 (n° 1397, l.3-4).

⁹⁰ Allen, Opus, t.V, p.408 (n° 1423, l.54-55).

⁹¹ Allen, Opus, t.XI, p.259 (n° 3076, l.7-9).

⁹² Les tirages des livres d'école étant en général plus élevés que ceux des autres livres: voir Parent: op.cit., p.141, n.5.

⁹³ C'est le cas notamment de l'›Explanatio Symboli‹; voir Allen, Opus, t.X, p.269 (n° 2845, l.14-17).

⁹⁴ Sur les foires de Francfort, voir notamment Aloys Ruppel: Die Bücherwelt des 16. Jahrhunderts und die Frankfurter Büchermessen. Dans: Gedenboek der Plantindagen 1555-1955. Anvers 1956, p.20-39; Alexander Dietz: Frankfurter Handelsgeschichte. T.III. Frankfurt 1921, p.1-178.

⁹⁵ Sur les foires de Lyon, voir notamment Richard Gascon: Grand commerce et vie urbaine au XVI^e siècle. Lyon et ses marchands. T.I. Paris 1971, p.104-106; p.241-242 et *passim*. Voir aussi Peter G. Bietenholz: Basle and France in the sixteenth century. The Basle humanists and printers in their contacts with Francophone culture. Genève 1971, p.25-43.

⁹⁶ Voir Allen, Opus, t.II, p.245 (n° 413, l.32); t.III, p.236 (n° 783, l.26); p.255 (n° 801, l.9-20); p.428 (n° 889, l.37-38); t.V, p.405 (n° 1422, l.30-32); t.VII, p.304 (n° 1934, l.229-230); p.329 (n° 1950, l.24-25); t.VIII, p.110 (n° 2134, l.48-50); p.258 (n° 2206, l.3); p.391 (n° 2291, l.6-7); t.IX, p.107 (n° 2422, l.26-27). C'est d'ailleurs une règle générale pour les imprimeurs de l'époque; voir Rabelais: Pantagruel, XXXIV: ›Vous aurez le reste de l'histoire à ces foires de Francfort prochainement venantes.‹

⁹⁷ B.B., E.456.

⁹⁸ B.B., E.460.

⁹⁹ Allen, Opus, t.VI, p.322 (n° 1697, l.23 sv.); p.333 (n° 1704, l.23-42).

¹⁰⁰ Voir Allen, Opus, t.V, p.196 (n° 1337, l.7-8); t.VIII, p.405 (n° 2300, l.1-5); t.VIII, p.431 (n° 2315, l.120 sv.).

¹⁰¹ Voir Allen, Opus, t.II, p.253 (n° 421, l.58-59); t.III, p.493 (n° 918, l.4-6); t.V, p.405 (n° 1422, l.30-32); p.520 (n° 1479, l.150-151); t.IX, p.109 (n° 2422, l.100 sv.).

¹⁰² Voir ASDI, 3, p.220-222; p.231 sv.

¹⁰³ ASDI, 3, p.131, p.137, p.139, p.142-143.

¹⁰⁴ Allen, Opus, t.VIII, p.48 (n° 2095, l.4-8). Voir aussi t.III, p.159 (n° 731, n.3); t.V, p.259 (n° 1352, l.92); p.516 (n° 1479, l.56-57); p.529 (n° 1482, l.44-45); p.390 (n° 1414, l.1-2): ›Simul et mihi scribebatur et typographis excudebatur Paraphrasis...‹; Adages, LBII, 405 C: ›Magna mea temeritate simul utrique sumus aggressi: ego scribere, Aldus excudere.‹

¹⁰⁵ Allen, Opus, t.VII, p.361 (n° 1975, l.2-5); t.IX, p.229 (n° 2466, l.219-223). Au besoin, il fait imprimer un volume d'›Errata‹ (voir Allen, Opus, n° 2095) et il propose de prendre à sa charge les corrections d'auteur (n° 1206, l.71 sv.).

¹⁰⁶ Les titres courants variables apparaissent seulement dans l'édition d'août-septembre 1524: voir B.B., E.453.

¹⁰⁷ ASDI, 3, p.117, l.58-60: ›Je donne cette édition corrigée et augmentée en beaucoup d'endroits, afin que l'on ne dise point qu'elle ne contient rien de nouveau‹ (préface de la 2^e édition remaniée des ›Formulae‹).

que l'on s'arrachera. Celui qui n'a qu'une bonne réédition à proposer redoute les contrefacteurs, car » une édition même peu soignée ampute malgré tout les bénéfices de la meilleure «¹⁰⁸. Aussi les imprimeurs s'efforcent-ils de travailler dans le plus grand secret, préparant même les rééditions à l'insu de tous, afin que le public continue à acheter les éditions précédentes. Érasme n'annonça à personne qu'il préparait une révision de la première édition du ›Nouveau Testament‹ : » Je craignais, dit-il, que si le bruit se répandait, Froben ne garde ses exemplaires sur les bras, car il en avait imprimé plus de douze cents¹⁰⁹. « Érasme, qui connaît bien le monde de l'imprimerie, est plus que quiconque conscient de l'importance des foires, des intérêts énormes qui y sont en jeu. Il se sent lui aussi concerné. Lorsqu'en 1526 il reçoit le ›De servo arbitrio‹ de Luther, douze jours avant le départ des bateaux vers Francfort, il oblige Froben à imprimer cinquante pages de sa réponse par jour, » pour que Luther ne triomphe pas jusqu'à l'automne «¹¹⁰. En 1523, par contre, il retarde la sortie de sa ›Spongia adversus aspergines Hutteni‹, de peur que, avant la foire, ne paraisse une autre accusation, à laquelle il ne lui soit pas possible de répondre¹¹¹.

À la foire, lieu de rencontre entre libraires et imprimeurs, Froben propose sa production aux acheteurs éventuels et il rencontre ses agents, en particulier l'Allemand Franz Birckmann qu'Érasme a caricaturé dans le colloque ›Pseudochei et Philetymi‹¹¹². Ce personnage est beaucoup plus qu'un simple libraire itinérant, chargé de la distribution des livres; il est à l'occasion l'associé de Froben, dont il finance certaines publications¹¹³, et il semble être un redoutable homme d'affaires¹¹⁴. C'est lui qui s'occupe de l'acheminement des ouvrages vers les Pays-Bas mais aussi vers l'Angleterre¹¹⁵, où les ›Colloques‹ connaissent un grand succès. Les libraires anglais constituent des stocks considérables¹¹⁶, qu'ils écoulent soit dans leur échoppe, soit dans les foires de leur pays¹¹⁷, qui n'égalent pas toutefois celles de Francfort. Au XVII^e siècle, ils seront également les fournisseurs des milieux puritains de la Nouvelle Angleterre, qui firent grand usage des ›Colloques‹, en version originale comme en traduction anglaise¹¹⁸. Un chiffre indique bien le succès des ›Colloques‹ en Angleterre: parmi les 175 exemplaires d'ouvrages d'Érasme vendus en 1520 par un libraire d'Oxford figurent 48 exemplaires des ›Familiarium colloquiorum formulae‹¹¹⁹.

Rapide dans certaines régions, la diffusion des ouvrages d'Érasme est plus lente dans d'autres. A cette époque, en effet, les éditeurs ne disposent pas encore de réseaux commerciaux très organisés¹²⁰. De plus, tous les imprimeurs ne se rendent pas régulièrement

aux grandes foires, afin de s'y procurer les dernières nouveautés, dont ils pourraient ainsi offrir des réimpressions à leur propre clientèle. Certains d'entre eux doivent sans aucun doute attendre le passage dans leur ville d'un voyageur qui accepte de leur vendre l'ouvrage plus ou moins récent en sa possession. L'édition des ›Colloques‹ publiée à Florence le 1^{er} juin 1531 par les héritiers de Philippe Junta ne contient pas encore les dialogues nouveaux de l'édition bâloise¹²¹ de septembre 1529. Ces mêmes dialogues sont toujours introuvables à Augsbourg, le 22 février 1531: *Dialogi tui recentiores nullibi venales sunt*, écrit Mathias Kretz à Érasme, *cum optentur a quam plurimis*¹²². Malgré la demande des lecteurs, la distribution des ouvrages d'Érasme souffre donc de retards importants dus à la lenteur des moyens de communication, aux difficultés de transport de ces marchandises lourdes et encombrantes que sont les livres, à la relative anarchie régnant dans le domaine de l'édition et, s'il faut en croire Beatus Rhenanus, au manque d'initiative de certains libraires: *Hoc ultimo tacere non possum*, écrit-il à Ulrich Zwingli, le 2 juillet 1519, *amicum mihi esse in Suevis, nempe Ravensburgi, qui tametsi curiosissimus librorum, multos iampridem editos Erasmi libellos nondum viderit, et hoc socordia bibliopolarum, quin multi libri venderentur, si forent, qui hos circumferrent et emptoribus insinuarent*¹²³.

¹⁰⁸ Allen, Opus, t. I, p. 515 (n° 263, l. 24–25) [Josse Bade à Érasme, Paris, 19 mai 1512].

¹⁰⁹ Apologia ... Ed. Ferguson (op. cit., p. 238–239, l. 63–65).

¹¹⁰ Allen, Opus, t. VI, p. 263 (n° 1667, l. 9–11); p. 280 (n° 1674, l. 33–34); p. 285 (n° 1678, l. 20); p. 288 (n° 1679, l. 75–76); p. 295 (n° 1683, l. 12–17); t. VII, p. 54 (n° 1815, l. 52–59).

¹¹¹ Allen, Opus, t. V, p. 336 (n° 1389, l. 69–73).

¹¹² ASDI, 3, p. 320–324. Voir Allen, Opus, t. I, p. 509 (n° 258, n. l. 14); *Josef Benzing*: Die Buchdrucker des 16. und 17. Jahrhunderts im deutschen Sprachgebiet. Wiesbaden 1963, p. 224 sv.; *Anne Rouzet*: Dictionnaire des imprimeurs, libraires et éditeurs des XV^e et XVI^e siècles dans les limites géographiques de la Belgique actuelle. Nieuwkoop 1975, p. 19–20.

¹¹³ Allen, Opus, t. V, p. 542 (n° 1494, l. 13–22). Le ›De institutione foeminae Christianae‹ de Vivès fut publié *impensis honesti viri Francisci Byrckman, civis Colonienensis*: voir Allen, Opus, t. V, p. 281 (n° 1362, n. 31).

¹¹⁴ Allen, Opus, t. VI, p. 56 (n° 1560, l. 10 sv.); t. V, p. 566 (n° 1507, l. 12–22).

¹¹⁵ Allen, Opus, t. II, p. 375 (n° 483, l. 27–29).

¹¹⁶ Henry Stanley Bennett: English books and readers. 1558 to 1603. Cambridge 1965, p. 266.

¹¹⁷ Marjorie Plant: The English book trade. An economic history of the making and sale of books. London 1939, p. 262–263.

¹¹⁸ Thomas Goddard Wright: Literary culture in early New England, 1620–1730. New Haven 1920, p. 31, p. 122, p. 224, p. 231, p. 234, p. 130.

¹¹⁹ James Kelsey Mac Conica: English humanists and Reformation politics under Henri VIII and Edward VI. Oxford 1965, p. 88–89.

¹²⁰ Froben est parfois obligé de faire appel à des messagers pour faire parvenir sa production dans les Pays-Bas: voir Allen, Opus, t. X, p. 384–385 (n° 2933, l. 9–10).

¹²¹ B. B., E. 477.

¹²² Allen, Opus, t. IX, p. 125 (n° 2430, l. 44–45).

¹²³ Horowitz et Hartfelder: Briefwechsel des Beatus Rhenanus, p. 164, n° 117. Voir Rudolf Hirsch: Printing, selling and reading, 1450–1550. Wiesbaden 1967, p. 74.

Combien coûtaient ces livres si demandés? La correspondance échangée par Boniface Amerbach et son libraire de Lyon, Michel Parmentier, nous permet de nous faire une idée précise du prix de plusieurs œuvres d'Érasme en 1523: sa traduction de quelques opuscules de Lucien coûtait dix sols, sa ›Paraphrase de saint Matthieu‹ (in-folio) dix sols, le même ouvrage en format in-octavo cinq sols, sa ›Paraphrase de saint Jean‹ (in-octavo) cinq sols, sa ›Paraphrase de saint Paul‹ quinze sols, sa ›Paraphrase de saint Luc‹ (in-octavo) sept sols, le ›Nouveau Testament‹ (in-octavo) douze sols, l'›Enchiridion‹ (in-octavo) quatre sols, le ›De esu carnium‹ quatre sols, le ›Catalogus lucubrationum‹ deux sols, le ›De conscribendis epistolis‹ treize sols et enfin les ›Colloques‹ quatre sols¹²⁴.

Les ›Colloques‹ semblent donc figurer parmi les ouvrages les moins coûteux d'Érasme. Leur format explicite en partie la chose: à l'époque, un in-octavo se vendait en général deux fois moins cher qu'un in-folio¹²⁵. D'autre part, le volume n'a pas encore atteint à cette date¹²⁶ la taille imposante qu'Érasme lui donnera au fil des rééditions¹²⁷. Dix ans plus tard, il devait valoir beaucoup plus cher, au moins le double, si nous nous basons sur une indication manuscrite figurant

¹²⁴ Voir *Alfred Hartmann*: Die Amerbachkorrespondenz. T. 2. Basel 1943, p. 400 (n° 892, l. 17–18, 22–24); p. 426–427 (n° 920, l. 10–16); p. 448 (n° 938, l. 4–8, 23); p. 450 (n° 940, l. 8–13); p. 462 (n° 950, l. 6–9).

¹²⁵ Voir *Paul Mellotté*: Les transformations économiques de l'imprimerie sous l'Ancien Régime. Paris 1905, p. 440.

¹²⁶ *Hartmann*: op. cit. T. 2, p. 448 (n° 938, l. 23, Michel Parmentier à Boniface Amerbach, Lyon, 21 novembre 1523: ›Colloquiorum Erasmi ex quinta recognitione‹); p. 450 (n° 940, l. 8–9, Michel Parmentier à Boniface Amerbach, Lyon, 4 décembre 1523: ›Je vous envoie 1 Colloquiorum Erasmi des dernier fait...‹).

¹²⁷ À la fin du mois de mars 1529, Boniface Amerbach écrit à Ulrich Zasius qu'il n'a pas voulu surcharger le messenger en lui confiant la dernière édition des ›Colloques‹: ›Excrevit enim is liber nunc in iustum propemodum volumen‹; voir *Hartmann*: op. cit. T. 3, p. 413 (n° 1344, l. 4–7); voir aussi *Allen*, Opus, t. V, p. 510 (n° 1476, l. 15).

¹²⁸ Il s'agit d'une édition datée de Paris, Yolande Bonhomme, 1533. Nous ignorons si la somme de 8 sols mentionnée sur la page de titre est contemporaine de la sortie du livre.

¹²⁹ Voir la préface, datée du 17 novembre 1528, des ›Erasmii Roterodami dialogi aliquot faciliores, ex familiaribus eius Colloquiis, in puerorum usum selecti‹ (Anvers: Michel Hillen 1534). Sur cette édition, voir *Nijhoff-Kronenberg*: op. cit. n° 4225.

¹³⁰ Dans un court poème figurant sur la page de titre des ›Colloquia familiaria Erasmi Roterodami selecta pro pueris scholae Magdeburgensis‹ (Magdeburg: Michael Lotter 1534) (B. B., E. 646), on peut lire: ›Ergo puer casti cupiens sermonis honorem, hunc sibi non magno comparet librum.‹ Nous remercions la Bibliothèque de Wolfenbüttel (Herzog August Bibliothek) de nous avoir fait parvenir une photocopie de ce volume. Voir aussi la préface des ›Familiaria quaedam Colloquia ex D. Erasmi Roterodami Colloquiis selecta ad utilitatem puerorum Latine discentium‹ (Zürich: Christoph Froschauer 1579) (B. B., E. 656).

¹³¹ *Allen*, Opus, t. IV, p. 495 (n° 1204, l. 10–15): Érasme félicite Adrien Barland d'avoir publié un ›Epitome‹.

¹³² *L. M. Oliver*: A bookseller's Account Book, 1545. Dans: Harvard Library Bulletin 16, 1968, p. 151 et 154. – Sur le prix des livres en Angleterre, voir *Henry Stanley Bennet*: English books and readers, Vol. 1: 1475 to 1557. 2^e éd. Cambridge 1970, p. 229–234; *F. R. Johnson*: Notes on English

sur la page de titre d'une édition parisienne¹²⁸ de 1533.

›Enrichi régulièrement de nouveaux dialogues, le livre a grossi prodigieusement, écrit l'imprimeur anversois Michel Hillen, de sorte que les enfants ne peuvent plus l'acheter en raison de son prix excessif¹²⁹.‹ Meilleur argument publicitaire des éditeurs de colloques choisis¹³⁰, le prix élevé de la version intégrale est sans doute une réalité. Plus un livre est gros, plus il est cher: *volumen maius erat quam ut vel emi posset a tenuibus*, écrit Érasme de ses ›Adages‹¹³¹. D'abord moins coûteux que le ›Nouveau Testament‹, les ›Colloques‹ finissent par se vendre sensiblement plus cher¹³². En outre, contrairement à la plupart des acheteurs de livres, le lecteur des ›Colloques‹ peut difficilement se contenter de posséder une seule édition: il est sans cesse tenté de racheter l'ouvrage, afin de prendre connaissance des derniers dialogues parus¹³³. On pourrait presque dire que le contemporain d'Érasme n'achète pas les ›Colloques‹: il y souscrit! L'immense diffusion de l'ouvrage, ses innombrables rééditions prouvent qu'une grande partie du public capable de lire les ›Colloques‹ en version originale pouvait s'offrir ce luxe: *Parvo emit quisquis librum emendatum etiam magno emit*¹³⁴.

retail book-prices 1550–1640. Dans: *The Library*, 5^e s. 5, 1950, p. 83–112. Il semble que les ›Colloques‹ coûtaient plus cher que les autres recueils de colloques scolaires; voir *Thomas Whithield Baldwin*: William Shakespeare's Small Latine and Lesse Greeke. T. I. Urbana 1944, p. 492; *H. A. Enno van Gelder*: Gegevens betreffende roerend en onroerend bezit in de Nederlanden in de XVI^e eeuw. T. I. La Haye 1972, p. 544–558.

¹³³ Les ›Colloques‹ figurent en bonne place dans de nombreuses bibliothèques du XVI^e siècle: voir notamment *Roger Doucet*: Les bibliothèques parisiennes au XVI^e siècle. Paris 1956, p. 51; *Henri Jean Martin*: What Parisians read in the Sixteenth-Century. Dans: *French Humanism 1470–1600*. Ed. par *Werner L. Gundersheimer*. London 1969, p. 136; *Françoise Lehoux*: Le cadre de vie des médecins parisiens aux XVI^e et XVII^e siècles. Paris 1976, p. 507; *Bernard Vogler*: Le clergé protestant rhénan au siècle de la Réforme (1555–1619). Paris 1976, p. 253. – Certains inventaires mentionnent plusieurs exemplaires de l'ouvrage; voir *Pl. Lefèvre*: La lecture des œuvres d'Érasme au sein du bas clergé dans la première moitié du XVI^e siècle. Dans: *Scrinium Erasmianum* 1, 1969, p. 83–91 (deux exemplaires dans la bibliothèque d'un curé de Willebroek en 1538); *M. Connat et J. Megret*: Inventaire de la bibliothèque des Du Prat. Dans: *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 3, 1943, p. 89; p. 104 (trois exemplaires); *A. H. Anderson*: The Books and Interests of Henry, Lord Stafford, 1501–1563. Dans: *The Library*, 5^e s. 21, 1966, p. 99–100 (deux exemplaires); *M. Hackenberg*: Zu christlichen Schulen verwandelt werden: the catalogue of the Lateinschule at Weiden in the Oberpfalz. Dans: *Archiv für Reformationsgeschichte* 67, 1976, p. 246, n° 48: ›Colloquia Erasmi‹ (et n° 49: ›Colloquiorum formulae Erasmi‹. Le roi d'Angleterre Édouard VI possédait lui aussi deux exemplaires de l'ouvrage; voir *Baldwin*: op. cit. T. I, p. 213, n. 30. – On signalera qu'Érasme n'avait que deux éditions des ›Colloques‹ dans sa Bibliothèque; voir *F. Husner*: Die Bibliothek des Erasmus. Dans: *Gedenkschrift zum 400. Todestage des Erasmus von Rotterdam*. Basel 1936, p. 243 (n° 361 et n° 363).

¹³⁴ *Allen*, Opus, t. III, p. 13 (n° 602, l. 10–11) (Érasme à Jean Froben). – Nous nous permettons de renvoyer aux deux ouvrages: *Franz Bierlaire*: Érasme et ses Colloques: le livre d'une vie. Genève 1977, et *id.*: Les Colloques d'Érasme: réforme des études, réforme des mœurs et réforme de l'Église au XVI^e siècle. Paris 1978 (Bibl. de la Fac. de Phil. et Lettres de l'Univ. de Liège. Fasc. 222).